

BULLETIN D'ADHÉSION 2020 à l'association CAVIAR

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Bulletin à remplir par l'adhérent.e (exemplaire à conserver par l'association CAVIAR) et à déposer au Trois8

Particulier.ère Intervenant.e / Exposant.e
 Association / Nom Autre

Prénom : Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Email :@.....

Je (ou l'Association) déclare par la présente souhaiter devenir membre de CAVIAR. À ce titre :

Je reconnais avoir reçu un exemplaire de la Charte éthique de l'association CAVIAR avec mon bulletin d'adhésion. J'adhère aux principes de cette Charte.

Je déclare reconnaître l'objet de l'association, en avoir accepté les statuts, le règlement intérieur, ainsi que le règlement d'usage du Trois8. Ces documents sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association et sur le site web. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association.

Je reconnais être à jour de mes cotisations d'assurance En tant qu'intervenant.e ou/et association, je fournis un justificatif de mon assurance lors de mon adhésion

Être adhérent.e à CAVIAR est un soutien à son action et à la pérennité du Trois8. Les options d'adhésion suivantes sont définies dans le règlement intérieur de l'association :

Je verse une cotisation annuelle (le montant est libre, laissé à l'appréciation de chacun.e selon ses moyens et selon son utilisation des lieux mis à disposition)

Montant versé :€ espèces chèque (à l'ordre de l'association CAVIAR) virement

J'adhère en nature (une liste de propositions est disponible au Trois8) :

DROIT À L'IMAGE / RGPD & CNIL (hors autorisations spécifiques aux mineurs)

J'autorise l'association CAVIAR à diffuser des images, captées, fixées et enregistrées, sur lesquelles je pourrais apparaître, sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local), ou dans le cadre de publications imprimées, expositions ou projections. À titre gracieux, pour un territoire illimité et sans limitation de durée. Je n'autorise pas cette diffusion

Mes coordonnées sont réservées à l'usage interne de l'association. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles nécessaires à mon adhésion (s'adresser aux responsables de l'association).

Fait à....., le.....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Association CAVIAR [Compagnie pour les Arts Visuels Illimités À Rezé]
au 'Trois8', 38 rue Jean Jaurès 44400 REZE
courriel : contacter@letrois8.fr
n°siren : 849 831 870

CHARTRE ÉTHIQUE

de l'association collégiale CAVIAR

"Compagnie pour les Arts Visuels Illimités À Rezé"

Cette charte d'engagement éthique s'adresse à l'ensemble des membres de l'Association et constitue une référence pour le règlement intérieur de l'association CAVIAR comme pour le règlement d'usage du Trois8.

Quelques mots clés de notre engagement mutuel : un lieu permaculturel

arts
artistes
créations
créateurs
expérimentations
fabrique de la ville
espace Public
rencontres
partages
mutualisation
tous les publics
ensemble
fonctionnement collaboratif
réseau
éco-responsabilité
éducation Populaire

Le sens du projet

La "Compagnie pour les Arts Visuels Illimités À Rezé" a pour objet principal la promotion des arts visuels sous toutes leurs formes, dans leur plus grande pluralité, en relation à toutes les sphères de l'existence et en tous endroits de la société.

Elle se consacre, dans le souci de l'intérêt général, à l'animation de lieux dédiés aux arts visuels, à la création partagée, au faire-ensemble, au bien vivre-ensemble et à la transformation de la Ville.

Elle s'adresse aux artistes, en «herbe», en «fleur» ou en «graine», et au public sans restriction, notamment aux habitant.e.s de Rezé.

Aux un.e.s et aux autres, l'association offre des espaces de travail et d'expérimentation, des temps d'apprentissage, des temps de rencontres et d'échange, des espaces de démonstration, programme des évènements, ...

L'esprit CAVIAR

réciprocité de responsabilités
émancipation de tous et toutes
engagement
implication

La gouvernance collaborative offre la possibilité à chacun.e de prendre part au projet et favorise l'intelligence collective.

Les diverses missions et tâches sont réparties ; les délégations possibles ; les rôles d'animation identifiés ; les fonctions tournantes ; les informations partagées ; les modes d'échanges diversifiés ; les décisions transparentes ; les diverses Commissions ouvertes ; ...

Pour une prise de décision par consensus autant que possible

Dans cette optique de recherche de consensus, la discussion ouverte à la table collective, quel que soit le mode d'échange, est la phase la plus importante à toute décision.

La recherche de solutions suppose une expression libre et une écoute dans le respect d'autrui.

La cohérence avec des étapes antérieures est recherchée, sauf s'il est décidé collectivement d'un changement de position.

Pour un droit à l'image de chacun et chacune respecté par tout le monde

Pour le respect de la propriété artistique de tous les créateurs et toutes les créatrices quel que soit leur statut